

**Intitulé de l'action de formation : PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE  
RECYCLAGE DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN - préparation à l'habilitation électrique  
recyclage BS/BE Manœuvre**

**Objectif professionnel :**

Exécuter en sécurité des opérations d'ordre non électrique dans un environnement à risque électrique

**Intitulé de la certification :** HABILITATION ELECTRIQUE

**Organisme de formation :** MK FORMATION

Adresse : ZI de la Boitardière Rue de Saint Règle, 37400, AMBOISE

Numéro d'activité : Enregistré sous le numéro 24370254137 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.

Téléphone : +33 (2) 47 30 68 10

Interlocuteur(s) pédagogique(s), administratif(s) et handicap :

Prénom Nom	Fonction	Téléphone
Bruno BOULOGNE	Directeur	06.16.59.53.34
Colette PAJOT	Responsable formation	02.48.81.22.82

**Modalités d'organisation :**

Lieu de déroulement de l'action de formation : à définir

Dates : à définir

Durée en heures : 10:30 heure(s)      Durée en jours : 1,50 jour(s)

Organisation temporelle : 8h30-17h

Nombre de places ouvertes : 4

Possibilités : Hébergement **Non**      Transport **Non**

**Modalités et délai d'accès :**

En amont de la contractualisation, un entretien permet :

D'analyser les besoins en formation du client, de vérifier les prérequis (test psychotechnique et entretien d'évaluation), d'adapter, le cas échéant, l'action de formation aux profils / situations des stagiaires (durée, rythme, méthodes, support pédagogiques...). L'action de formation peut être programmée (selon les souhaits du client) dans les 6 semaines à compter de la contractualisation.

**Public :** Personnel d'exploitation, d'entretien ou polyvalent non électricien appelé à faire des opérations de remplacement, de raccordement et de manœuvre d'ordre non électrique : plombier, concierge, agent d'entretien, installateur de volet roulant, d'alarme, opérateur de chaîne de production, veilleur de nuit, régleur, ...

**Pré-requis :** Compréhension orale et écrite de la langue française.

Être titulaire d'un titre d'habilitation en limite de validité (à présenter au formateur en début de formation).

**Modalité pédagogique :** Présentiel

**Moyens pédagogiques humains et techniques :**

Formateur qualifié et compétent avec une expérience professionnelle sur les installations électriques concernées

Alternance de méthodes pédagogiques dites affirmatives (exercices et travaux pratiques, exposé et méthode mnémotechnique) et actives (formation - action). Matériel électrique : armoires et platines électriques, EPI, EPC. Remise d'un support pédagogique.

**Accueil des personnes en situation de handicap :**

Conformément à la réglementation (Loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées / Articles D. 5211-1 et suivants du code du travail), MK Formation propose des adaptations (durée, rythme, méthodes, supports pédagogiques...) pour répondre aux besoins particuliers des personnes en situation de handicap. Il pourra mobiliser des compétences externes (Ressource Handicap Formation Centre val de Loire par exemple) et les dispositifs ad-hoc (Accea, Epatech...) pour la recherche de solutions.

**Modalités d'évaluation :**

Certification

Modalités tarifaires :

Les frais de passage de la certification sont inclus dans les frais pédagogiques : **OUI**

INTER :

Frais pédagogiques / heure	24.00 €	Taux à 20% - HT
Frais pédagogiques / heure	28.80 €	Taux à 20% - TTC
Frais pédagogiques	252.00 €	Total - HT
Frais pédagogiques	302.40 €	Total - TTC

INTRA :

Frais pédagogiques / jour	750.00 €	Taux à 20% - HT
Frais pédagogiques / jour	900.00 €	Taux à 20% - TTC
Frais pédagogiques	1125.00 €	Total - HT
Frais pédagogiques	1350.00 €	Total - TTC

Pour les formations sur mesure nous consulter

**Descriptif de l'action :** PREPARATION A L'HABILITATION ELECTRIQUE RECYCLAGE DU PERSONNEL NON ELECTRICIEN - préparation à l'habilitation électrique recyclage BS/BE Manœuvre

**Objectifs pédagogiques (opérationnels et évaluables) :**

Connaître les risques liés à l'électricité et ses dangers. Réaliser des interventions élémentaires simples. Appliquer les consignes lors des manœuvres d'exploitation et de réarmement

**Contenu :**

**CONNAISSANCE DE L'ELECTRICITE, DE SES DANGERS ET DES MESURES DE PROTECTION**

- maintien et actualisation des connaissances
- retours d'expériences
- les grandeurs électriques et les différents domaines de tension
- les dangers du courant électrique sur le corps humain et les mesures de protection
- les différents types de contacts
- la conduite à suivre lors d'un accident ou d'un incendie électrique
- les appareillages électriques
- les risques de l'utilisation des matériels et outillages électriques

**CONNAISSANCE DE L'HABILITATION ELECTRIQUE**

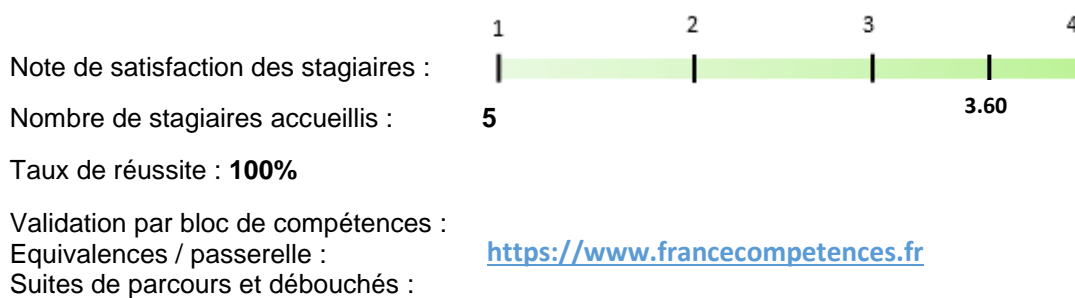
- maintien et actualisation des connaissances
- retours d'expériences
- les rôles des différents acteurs et les symboles d'habilitation
- les limites, zones d'environnement et opérations liées
- les équipements de protection individuelle et collective et leurs limites d'utilisation
- les définitions des différentes opérations
- la consignation électrique et la mise en sécurité
- les informations et documents à rédiger et à échanger
- le rôle et les limites des opérations pour le BE Manœuvre et le BS
- les instructions de sécurité liées aux manœuvres
- la procédure de mise en sécurité d'un circuit
- les mesures de sécurité d'une intervention de remplacement, de raccordement et de réarmement

**TRAVAUX PRATIQUES**

- reconnaître les domaines de tension et les zones d'environnement
- analyser les situations dangereuses et savoir se déplacer
- appliquer les procédures en cas d'accident ou d'incendie
- repérer les différents acteurs et lire un titre d'habilitation
- suivre les prescriptions de sécurité ainsi que la bonne utilisation des matériels et outillages électriques

- savoir appliquer les documents correspondants à son titre d'habilitation
- appliquer les prescriptions et les instructions de sécurité
- vérifier et mettre en œuvre ses EPI
- identifier le matériel électrique pouvant être manœuvré dans leur environnement
- réaliser la mise hors tension pour son propre compte
- délimiter sa zone d'intervention
- organiser et mettre en œuvre une intervention de remplacement, de raccordement et de réarmement

#### Indicateurs calculés sur la période du 01/01/2019 au 31/10/2020



Le règlement intérieur ainsi que les CGV sont consultables sur notre site internet : [www.mkformation.fr](http://www.mkformation.fr)